

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur



Dates et détails



Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur (CAEPMNS) atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

Organisation et particularités de la formation

L'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur est vérifiée avant le 31 décembre de la 5ème année suivant l'obtention du diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou la délivrance du précédent certificat.

Heures Totales



18

Heures en centre



18

Heures en entreprise



0

Fiche RNCP

RS6533

Ministère des sports et
des jeux olympiques
et paralympiques
14/02/2024

CRFCK.com

Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée
Tél.: 04 92 23 12 92
Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com

FNMNS
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION



Cofinancé par
l'Union européenne



Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur

Contenus de la formation

Procédures de secours

Savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'assistance et du secours

Évolution des pratiques de sauvetages et de secours aquatique

Actualités réglementaires concernant la pratique des activités aquatiques et de la natation ainsi que de la surveillance

Stratégies de sécurité préventive et de gestion des risques

Évolution des pratiques et des techniques de sauvetage, techniques spécifiques de secours utilisant du matériel

Évolution de l'environnement professionnel

Prévention, respect et gestion des règles d'hygiène, de sécurité et de bientraitance

Actualités réglementaires, publics particuliers, actualités techniques et pédagogiques

Échanges et réflexions techniques et pédagogiques

Lieu

Piscine d'Embrun.

Publics et prérequis

Cette formation est ouverte à toutes personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur ayant le souhait d'effectuer un recyclage quinquennal de son diplôme afin de pouvoir continuer à exercer dans son milieu professionnel.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire

Tenue natation : Maillots de bain, serviette, bonnet obligatoire, lunettes, palmes, gourde.

Une tenue confortable adaptée à la pratique du secourisme et le nécessaire d'écriture.

Financements possibles

Nous contacter pour une étude personnalisée.

FNMNS
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION



Téléphone
04 92 23 12 92



Internet
www.crfck.com
Mail : contact@crfck.com



CRFCK
Complexe Sportif du Quartz
05120 L'Argentière la Bessée